



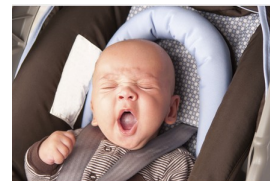
Allo, maman, ici bébé ! Difficile de laisser son bébé dormir seul dans sa chambre sans s'inquiéter...

Pour éviter de "bondir" au moindre "heuuu..." qui provient de la chambre où bébé dort seul, et être rassuré, la solution : un babyphone ou écoute bébé...

Destiné à surveiller son souffle et son sommeil, les babyphones font maintenant partie de son environnement, bébé étant pourtant particulièrement sensible aux ondes électromagnétiques et déjà très exposé...

Problème... ce type d'appareil fonctionne sur des radiofréquences, qui comme les téléphones portables, émet des ondes électromagnétiques en hautes fréquences (des micro-ondes pulsées).

Étonnamment, ces appareils ne sont soumis à aucune réglementation, et rien n'oblige non plus les fabricants à indiquer la technologie utilisée, pourtant certains pays comme l'Allemagne, ont eux créé un label pour ces appareils.



Un babyphone ou écoute bébé est un dispositif utilisé pour écouter à distance des sons émis par un bébé, il se compose de plusieurs parties :

- un émetteur équipé d'un microphone placé près de l'enfant (en basses fréquences, ce qui est déjà une source de perturbation), qui transmet les sons par ondes radios (en hautes fréquences) sur la base,
- ainsi qu'un récepteur équipé d'un haut-parleur placé près de la personne qui s'occupe de l'enfant.

Il existe plusieurs technologies différentes qui ne sont pas toutes logées à la même enseigne en termes d'émissions d'ondes :

- les babyphones analogiques,
- les modèles numériques,
- et les appareils types DECT.
- certains babyphones, fournissent une communication bidirectionnelle permettant de parler en retour à l'enfant, et aussi d'autres modèles appelés babycam, qui sont équipés d'une caméra sur l'émetteur et d'un écran sur le récepteur permettent de voir l'enfant.

#### **Les ondes électromagnétiques émises par les babyphones sont-elles dangereuses pour les nourrissons ?**

C'est la question sur laquelle s'est penchée une étude qui a été menée par un laboratoire de physique de l'Institut Pascal, rattaché au CNRS de Clermont-Ferrand, et qui a testé cinq types d'appareils dotés de technologies différentes et commercialisés par plusieurs marques.

Résultat : un écart de puissance d'émission d'ondes de 1 à 33 entre un modèle analogique (1,25 milliwatts) et un modèle DECT (la technologie d'un téléphone sans fil) à 41 milliwatts.

Ainsi, à la lecture de ces résultats, il s'avère que les babyphones analogiques rayonnent jusqu'à 33 fois moins que les modèles de type DECT, les modèles analogiques rayonnant de faibles émissions (1,25 milliwatts), alors que les appareils bénéficiant d'une technologie type DECT, utilisée aussi pour les téléphones sans fil, émettent nettement plus, soit jusqu'à 41 milliwatts.

#### **Comment éviter son exposition tout en pouvant continuer "à le surveiller" pendant son sommeil ?**

Pour se préserver de leur impact, il sera judicieux d'appliquer le principe de précaution :

- en optant pour un appareil utilisant la technologie analogique,
  - et en plaçant le babyphone le plus loin possible de la tête de bébé.
- \* Comme démontré pour tous les rayonnements électromagnétiques, plus on s'éloigne du babyphone, plus le rayonnement diminue, on placera l'émetteur à au moins un mètre du lit du bébé en le positionnant sur le mode "VOX", l'appareil émettra alors uniquement lorsque du bruit est détecté et non en continu, ce qui sera aussi efficace, et qui réduira fortement l'exposition de bébé aux ondes auxquelles il est déjà exposé au quotidien par ailleurs (WiFi, téléphone portable DECT,...), sans oublier de l'éteindre lorsqu'on ne l'utilise plus...



On trouve des babyphones analogiques en parcourant le net